

2026



Politique **MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)**

Période couverte : 2026-2029

Date d'adoption : 8 avril 2026

MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER



tandem
CONSEILLER - PLANIFIER - ACCOMPAGNER

Table des matières

CADRE MADA EN BREF.....	01
PORTRAIT LAC-SAINTE-MARIE.....	04
DÉMARCHE PARTICIPATIVE.....	07
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE CONSULTATION.....	08
PLAN D'ACTION MADA.....	14
SUIVI, ÉVALUATION ET MISE À JOUR.....	23
PARTENARIATS ET COLLABORATION INTERSECTORIELLE.....	23
PORTÉE ET DURÉE DE LA POLITIQUE.....	24
ADOPTION DE LA POLITIQUE.....	24

1. CADRE MADA EN BREF

1.1 Pourquoi une politique MADA?

La politique Municipalité amie des aînés (MADA) vise à adapter les milieux de vie afin de favoriser le vieillissement actif et le maintien de la qualité de vie des personnes âgées. Elle permet d'orienter les actions municipales en matière d'inclusion, de participation sociale, de sécurité et d'accessibilité aux services. Appuyée par la consultation du milieu, cette démarche reconnaît la contribution des aînés à la vie collective et soutient la mise en place d'initiatives concrètes répondant à leurs besoins, dans une perspective d'amélioration continue.



1.2 Vision et valeurs

Vision

À travers sa politique Municipalité amie des aînés (MADA), la municipalité souhaite créer un milieu de vie où les personnes aînées peuvent vieillir en santé, demeurer actives et continuer de jouer un rôle significatif au sein de leur communauté. Cette vision reconnaît les aînés comme des citoyens à part entière, dont l'expérience, l'implication et les connaissances contribuent à la richesse collective et au dynamisme du milieu.

La municipalité aspire à offrir des conditions favorables permettant aux aînés de demeurer dans leur milieu de vie le plus longtemps possible, dans un environnement qui soutient leur autonomie, leur participation sociale et leur sentiment d'appartenance. Elle s'inscrit ainsi dans une approche globale de développement du territoire, où l'amélioration de la qualité de vie des aînés bénéficie à l'ensemble de la population.

En plaçant le vieillissement actif au cœur de ses priorités, la municipalité affirme sa volonté de bâtir une communauté accueillante et inclusive pour toutes les générations, aujourd'hui comme pour les années à venir.



Valeurs

Dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), la municipalité appuie ses actions sur des valeurs qui guident ses décisions et ses interventions auprès des personnes âgées. Ces valeurs traduisent la volonté de créer un milieu de vie respectueux, inclusif et adapté, où les aînés peuvent s'épanouir et demeurer actifs au sein de leur communauté.

Engagement

La municipalité démontre sa volonté d'agir concrètement pour améliorer la qualité de vie des aînés. Cet engagement se reflète dans la planification et la mise en œuvre d'actions qui tiennent compte de leurs besoins, de leurs réalités et de leur participation à la vie municipale.

Accueil

Favoriser un milieu de vie accueillant signifie créer des environnements où les personnes âgées se sentent reconnues, écoutées et pleinement intégrées. Cette valeur contribue à renforcer le sentiment d'appartenance et la place des aînés dans la communauté.

Respect

Le respect consiste à reconnaître les aînés comme des citoyens à part entière, possédant une expérience et des connaissances précieuses. Leur contribution au développement social, culturel et communautaire est essentielle et doit être valorisée.

Accessibilité

L'accessibilité vise à faciliter l'accès aux services, aux activités, aux infrastructures et à l'information. Réduire les obstacles permet aux aînés de demeurer actifs, autonomes et impliqués dans leur milieu de vie.

Entraide et solidarité

La solidarité encourage la collaboration entre les citoyens, les générations et les partenaires du milieu. Elle favorise le soutien mutuel, brise l'isolement et contribue à bâtir une communauté plus inclusive.

Développement durable

Les actions mises en place s'inscrivent dans une vision à long terme, afin de répondre aux besoins actuels des aînés tout en tenant compte de l'évolution de la population et des réalités futures du milieu.

2. PORTRAIT LAC-SAINTE-MARIE

Portrait du milieu, des citoyens et des personnes âgées Municipalité de Lac-Sainte-Marie

3.1 Le portrait sociodémographique

- La proportion de 65 ans et plus de Lac-Sainte-Marie (LSM) (38,5%) est significativement plus élevée que celle de la Vallée-de-la-Gatineau (VG) (27,8%) et significativement plus élevée que dans le reste de l'Outaouais et du Québec (20,6%);
- La proportion de jeunes 0-14 ans est inférieure à LSM que dans la VG. Elle est également inférieure à l'Outaouais ou au Québec;
- Dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau, 30,5% des personnes de 65 ans et + vivent seules. Cela représenterait environ 80 personnes à LSM;
- Entre 2021 et 2041, il est projeté que la population des 65 ans et plus de la MRC augmente de 30,8%.

3.2 Le portrait socioéconomique

- Le revenu médian après impôt de la population de 15 ans et plus vivant dans un ménage privé de la MRC Vallée-de-la-Gatineau est inférieur de 8 200 \$ vs l'Outaouais;
- Pour Lac-Ste-Marie, le revenu médian après impôt est légèrement plus élevé, mais avec un écart toujours significatif de 6000\$;
- La différence de revenu entre les hommes et les femmes est toujours présente (- 3 600\$ pour VDG, - 4 800\$);
- Près de 1 personne sur 5 vit dans un ménage privé en situation de faible revenu dans la Vallée-de-la-Gatineau, pratiquement le double de l'Outaouais (1 sur 10).

3.3 L'éducation et la scolarité

- Près de 1 personne sur 3 âgée de 15 ans et plus n'a aucun diplôme à LSM et dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau;
- Enjeux de main-d'œuvre spécialisée;
- Impact aussi sur le niveau de littératie;
- Impact sur la santé, entre autres;
- Moins de 1 personne sur 7 a un diplôme de niveau universitaire à Lac-Ste-Marie en comparaison à 1 personne sur 10 pour La MRC et 1 personne sur 4 pour l'Outaouais et la province;
- La MRC Vallée-de-la-Gatineau est le territoire en Outaouais avec le plus haut taux de personnes de 65 ans et plus sans diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence avec 45 %, contre 30,8 % pour l'Outaouais et 29,9 % pour l'ensemble du Québec.

3.4 Le logement et l'habitation

*Données MRC:

- 1 ménage sur 9 doit consacrer plus de 30 % de ses revenus au logement;
- Cette proportion monte à près de 1 ménage sur 5 chez les ménages locataires (18,7 %);
- 1 ménage sur 5 occupe un logement considéré non acceptable (c'est-à-dire avec au moins un problème : coût trop élevé, taille non convenable ou réparations majeures);
- Plus de 4 logements sur 5 sont des maisons unifamiliales.

3.5 Langues et immigration

- Dans la municipalité de Lac-Ste-Marie, ce sont 75% des personnes pour qui le français est la langue maternelle;
- La population issue de l'immigration constitue 8,1% de la population de Lac-Sainte-Marie et 1,8 % de la population de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau. Cette proportion est de 12,0 % pour la région de l'Outaouais.

3.6 Santé

- L'espérance de vie est de 78,9 dans la c vs 81,1 en Outaouais;
- En Outaouais, le nombre de demandes d'aide alimentaire a augmenté de 48% entre 2021 et 2025;
- 12 % du territoire de LSM est considéré comme un désert alimentaire;
- En 2021, chez les 65 ans et plus de la MRC Vallée-de-la-Gatineau :
 - 17,1 % fumaient la cigarette, 14,8 % en Outaouais
 - 61,4 % considérés inactifs ou peu actifs, 63,9 % en Outaouais
 - 18,5 % ont consommé de l'alcool de façon excessive dans la dernière année, 12,2 % en Outaouais
 - 54,8 % ont consommé quotidiennement au moins une boisson sucrée.



3. DÉMARCHE PARTICIPATIVE

3.1 Comment avons-nous consulté?

Dans le cadre de l'élaboration de la politique Municipalité amie des aînés (MADA), une démarche participative structurée a été déployée en collaboration avec la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et la municipalité. Cette démarche s'est appuyée sur la mise en place d'un comité de pilotage MADA à l'échelle de la MRC, responsable d'orienter les travaux, de structurer la démarche et d'assurer la cohérence régionale des actions entreprises.

Parallèlement, un comité de pilotage a été formé dans chacune des municipalités participantes afin d'ancrer la réflexion dans les réalités locales. Composés d'élus, de représentants d'organismes, de partenaires du milieu et de citoyens aînés, ces comités ont contribué à identifier les enjeux propres à leur milieu, à valider les constats et à prioriser les pistes d'action.

La consultation des personnes aînées a constitué un élément central de la démarche. Des sondages ont été réalisés auprès des aînés de chacune des municipalités engagées dans la démarche, permettant de recueillir des informations sur leurs conditions de vie, leurs besoins, leur niveau de satisfaction à l'égard des services et leur perception de leur milieu. Ces données ont permis d'appuyer l'analyse des comités par un portrait concret et représentatif de la réalité locale.

Enfin, les travaux ont été enrichis par la contribution du comité Vieillir en santé, dont l'expertise et les réflexions ont permis d'approfondir certains enjeux liés au vieillissement, notamment en matière de santé, de maintien à domicile, de participation sociale et de qualité de vie.

L'ensemble de cette démarche concertée a permis de dresser un portrait fidèle de la réalité des aînés et de guider l'élaboration d'orientations et d'actions adaptées aux besoins exprimés dans chaque municipalité.

4. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE CONSULTATION

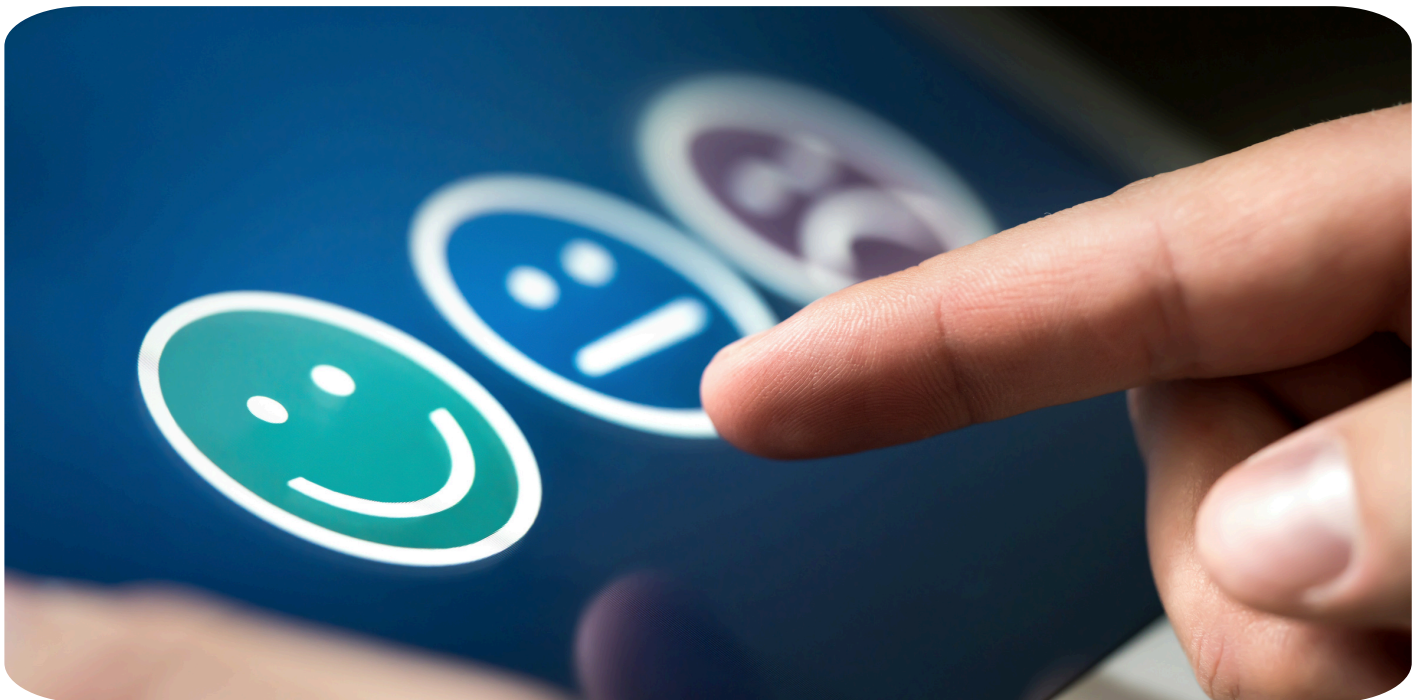
La municipalité est reconnue pour son cadre naturel exceptionnel et ses activités récréotouristiques quatre saisons, le village s'est développé autour du lac du même nom, un lieu emblématique de villégiature et de plein air.

Lac-Sainte-Marie se distingue par son esprit communautaire fort, son accueil chaleureux et sa capacité à offrir un équilibre harmonieux entre tranquillité, nature et dynamisme local.

Dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), un sondage a été diffusé afin de recueillir les perceptions et besoins des citoyens.

Sept résidents ont répondu au sondage pour Lac-Sainte-Marie. Leurs réponses permettent de dégager les priorités locales et d'orienter les actions futures visant à améliorer la qualité de vie des aînés.

Les résultats du sondage ont été regroupés selon les huit domaines du cadre de référence MADA.



1) Espaces extérieurs et bâtiments

Ce qui ressort

- Réponses mentionnant la construction de bâtiments adaptés aux personnes à mobilité réduite.
- Suggestion d'un bâtiment pour les activités sportives.
- Commentaire sur la sécurité des trottoirs et des accès piétonniers pour les aînés.
- Proposition d'un parc mieux aménagé et de plus de jeux extérieurs.

Constats

- Les répondants identifient un besoin d'aménagements physiques plus accessibles et mieux entretenus.
- Le parc municipal et les espaces publics extérieurs sont perçus comme des lieux à améliorer.
- L'ajout d'un bâtiment communautaire ou sportif serait bénéfique pour favoriser la socialisation locale.

Idées recueillies

- Évaluer les trottoirs et sentiers pour cibler les zones prioritaires d'entretien ou d'accessibilité.
- Aménager davantage le parc existant : bancs, tables, modules de jeux, éclairage.
- Étudier la faisabilité d'un petit pavillon multifonctionnel (activités physiques, sociales et communautaires).

2) Habitat – Milieu de vie

Ce qui ressort

- Plusieurs mentions liées à la construction de maisons adaptées ou à la création d'une maison pour aînés.

Constats

- Le besoin en logement adapté ou collectif ressort clairement, surtout pour les personnes âgées souhaitant demeurer dans la municipalité.
- Les répondants expriment un intérêt pour des logements sécuritaires et accessibles, adaptés à la perte d'autonomie.

Idées recueillies

- Évaluer la demande réelle pour un projet de logements pour aînés ou de cohabitation intergénérationnelle.
- Intégrer la dimension des habitations adaptées dans la planification municipale.
- Explorer les partenariats possibles avec le secteur privé ou communautaire pour des logements à coût modéré.

3) Transport – Mobilité

Ce qui ressort

- Commentaires explicites sur le besoin de transport local et intermunicipal : « plus de transports entre les municipalités ».
- Préoccupation autour de l'état des routes.

Constats

- Le transport est un enjeu majeur pour plusieurs répondants, surtout pour les déplacements essentiels (santé, commissions, loisirs).
- Les conditions routières influencent la perception générale de la mobilité.

Idées recueillies

- Travailler avec la MRC à un service de transport collectif rural (ou taxi-bénévole).
- Promouvoir un covoiturage local organisé (inscriptions à la mairie ou en ligne).
- Prioriser l'entretien routier des secteurs empruntés par les aînés et les services communautaires.

4) Participation sociale

Ce qui ressort

- Suggestion d'organiser plus de rencontres sociales (repas communautaires, événements).

Constats

- Les répondants souhaitent plus d'occasions de se rassembler, ce qui démontre un besoin de lien social.
- Peu d'activités semblent actuellement offertes ou connues.

Idées recueillies

- Planifier des activités sociales mensuelles : jeux de société, dîners-rencontres, soirées thématiques.
- Impliquer les aînés dans l'organisation et la planification des événements.
- Utiliser la salle communautaire ou un bâtiment existant comme point central de ces activités.

5) Loisirs

Ce qui ressort

- Souhaits exprimés pour plus d'activités sportives et des espaces extérieurs mieux aménagés.
- Mention d'un bâtiment pour les sports.

Constats

- Les loisirs sont perçus comme une priorité de développement.
- La municipalité possède des atouts naturels, mais les infrastructures récréatives intérieures sont limitées.

Idées recueillies

- Organiser des activités de plein air intergénérationnelles (randonnée, marche, jeux d'été).
- Prévoir une programmation saisonnière simple (exercices doux, activités sociales).
- Explorer un partenariat pour un espace intérieur multifonctionnel (ex. sport, danse, activités physiques).

6) Respect et inclusion sociale

Ce qui ressort

- Une réponse propose la création d'un comité d'aînés et de personnes à mobilité réduite.

Constats

- L'idée d'un comité démontre un désir d'inclusion et de consultation active des aînés.
- Aucune plainte ni commentaire négatif : la perception générale semble positive.

Idées recueillies

- Créer un comité consultatif d'aînés (même informel au départ).
- Intégrer des représentants des aînés dans certains projets municipaux.
- Favoriser la communication bidirectionnelle : les citoyens se sentent écoutés.

7) Communication et information

Ce qui ressort

- Peu de commentaires directs sur les moyens de communication municipaux.
- Une mention d'accès aux services de santé et d'information sur ces services.

Constats

- Les répondants semblent avoir une bonne connaissance générale des services, mais il pourrait être utile d'améliorer la diffusion d'informations pratiques.
- Aucun problème majeur de communication n'a été soulevé.

Idées recueillies

- Créer un babillard communautaire à la mairie ou dans un lieu fréquenté.
- Utiliser les médias locaux et réseaux sociaux pour diffuser les activités et services.
- Produire un feuillet saisonnier regroupant les informations utiles.

8) Santé et services sociaux et Sécurité

Ce qui ressort

- Mentions de l'accès aux services de santé et au besoin d'une pharmacie à proximité.

Constats

- Les citoyens expriment une préoccupation concrète : la distance aux services de santé essentiels.
- La sécurité publique ou la criminalité n'ont pas été évoquées.

Idées recueillies

- Collaborer avec le CLSC ou les services régionaux pour améliorer la présence de soins mobiles ou cliniques ponctuelles.
- Informer les résidents des ressources disponibles dans les municipalités voisines.
- Maintenir la sécurité piétonnière : trottoirs entretenus, signalisation, éclairage.

Les sept répondants de Lac-Sainte-Marie ont mis en évidence des besoins concrets touchant principalement : l'amélioration des infrastructures physiques (bâtiments, parc, accessibilité), le transport et la mobilité, et le développement de lieux et d'activités sociales et sportives. Ces constats reflètent une communauté active et soucieuse de son milieu de vie, où les citoyens souhaitent davantage d'occasions de se rassembler et d'améliorer la qualité de vie des aînés.

5. PLAN D'ACTION MADA

1. Espaces extérieurs et bâtiments

Créer des milieux de vie sécuritaires, accessibles et adaptés aux besoins des aînés afin de favoriser leur autonomie, leur participation sociale et leur maintien dans leur communauté.

Constat(s)

Il y a un besoin d'avoir davantage de lieux publics et de bâtiments communautaires, ainsi que d'améliorer l'aménagement de ceux qui existent déjà.

Objectif spécifique	Moyens	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultat souhaité
Bonifier les lieux et les aménagements qui soutiennent les activités pour les aînés	Améliorer l'accessibilité universelle des bâtiments municipaux et des trottoirs.	Responsable : Municipalité (direction générale / travaux publics) Partenaires : MRC (aménagement) Architecte ou firme-conseil (au besoin) Comité MADA Organismes représentant les personnes à mobilité réduite et/ou les aînés	Ressources humaines : Équipe municipale Expertise technique externe (au besoin) Ressources financières : Budget d'immobilisations Programme d'accessibilité des bâtiments Fonds régions ruralité Subventions gouvernementales (accessibilité universelle) Ressources matérielles : Infrastructures existantes Ressources organisationnelles : Plan triennal d'immobilisations (PTI) Priorisation annuelle des travaux Ressources informationnelles : Diagnostic d'accessibilité	2026-2029	Les aînés ont accès à des espaces publics et à des bâtiments adaptés, variés, sécuritaires et répondant à leurs besoins.
	-Ajouter des équipements et du mobilier dans le parc (bancs, modules, zones d'ombrage). - Aménager le parc municipal pour en faire un lieu de regroupement multiusage pour tous les âges (pickleball, patinoire, jeux d'eau, camping, sentiers, pumptrack, espace de spectacle et d'exposition, etc.).	Responsable : Municipalité (travaux publics / loisirs) Partenaires : MRC Organismes communautaires Entreprises locales (commandites à considérer)	Ressources humaines : Équipe municipale Ressources financières : Budget loisirs / immobilisations Subventions (infrastructures récréatives) Contribution communautaire Ressources matérielles : Parc municipal existant Équipements municipaux Ressources organisationnelles : Plan d'aménagement des parcs Priorisation annuelle		

2. Habitat et milieu de vie

Favoriser l'accès à des habitations adaptées aux aînés ainsi que l'accès aux services de proximité, afin de garantir une qualité de vie et une sécurité qui permet aux aînés de maintenir une autonomie et de vieillir chez soi.

Constat(s)

Le besoin en logement adapté ou collectif ressort clairement, afin que les personnes aînées puissent demeurer dans la municipalité.

Objectif spécifique	Moyens	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultat souhaité
Planifier les besoins en logement des générations vieillissantes et favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible	Connaître et documenter l'offre de logement actuelle et les besoins des aînés.	Responsable : Municipalité (DG ou chargé de projet) Partenaires : Comité MADA Aînés Office d'habitation MRC	Ressources humaines : temps DG, comité MADA Ressources informationnelles : données MADA, portrait statistique, données SHQ/MRC Ressources financières : budget administratif courant	2026-2029	Les besoins en logement à moyen et long terme sont documentés.
	Intégrer les habitations adaptées et les logements secondaires à la réglementation municipale (règlement déjà en place).	Responsable : Municipalité (urbanisme, DG, conseil) Partenaires : MRC Inspecteur municipal Promoteurs potentiels	Ressources humaines : Temps du service d'urbanisme Analyse réglementaire Ressources financières : Budget municipal (révision réglementaire) Possibilité de soutien MRC Ressources organisationnelles : Processus de modification réglementaire Résolution du conseil		Les aînés peuvent vieillir dans leur domicile ou leur communauté.
	-Explorer et développer des partenariats pour des projets de logements adaptés et abordables. -Encourager les entrepreneurs privés à élaborer des projets adaptés aux personnes âgées. -Trouver des moyens d'encourager la cohabitation afin de réduire les coûts et trouver des aides financières pour réaménager les maisons pour favoriser la cohabitation. -Créer et encourager l'entraide pour l'entretien / ménage.	Responsable : Municipalité Partenaires : Promoteurs privés OBNL Office d'habitation SHQ MRC Organismes communautaires	Ressources humaines : Temps de prospection et rencontres Soutien technique MRC / SHQ Ressources financières : Programmes gouvernementaux Contribution municipale (terrain, incitatifs fiscaux) Ressources matérielles : Terrains municipaux disponibles Infrastructures existantes Ressources organisationnelles : Volonté politique Résolution d'appui aux projets		Développement de projets de logements adaptés.

3. Transport et mobilité

Pour que les aînés puissent se déplacer de façon appropriée et sécuritaire dans leur milieu de vie, afin de favoriser leur autonomie, leur santé et leur participation sociale.

Constat(s)

Le transport et les conditions routières sont des enjeux majeurs pour les citoyens, notamment pour les déplacements essentiels.

Objectif spécifique	Moyens	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultat souhaité
Évaluer, développer et mettre en place des solutions de transport adaptées	-Travailler avec la MRC et les partenaires afin d'améliorer les services de transport collectif rural. -Trouver plus de bénévoles pour améliorer le service.	Responsables : MRC (transport collectif) Direction générale Partenaires : Municipalité GUTAC CISSO (transport médical) Organismes communautaires	Ressources humaines : participation aux concertations Ressources financières : contribution municipale, subventions MTQ Ressources informationnelles : données de fréquentation, consultation MADA Ressources organisationnelles : ententes intermunicipales	2026-2029	Les aînés ont accès à différentes options de transport et peuvent se déplacer de façon sécuritaire afin de se rendre à leurs rendez-vous et participer activement aux activités.
	Promouvoir et encourager le covoiturage local et le bon voisinage.	Responsable : Municipalité (communications / DG) Partenaires : Organismes communautaires Résidents Club d'âge d'or Bénévoles locaux	Ressources humaines : coordination, bénévoles Ressources financières : budget de promotion Ressources matérielles : salle municipale, site web Ressources organisationnelles : cadre de fonctionnement	Dès 2026	
	-Assurer un bon entretien des routes et développer le transport actif (piétonnier). -Encourager le transport actif en assurant le bon entretien de la piétonnière et en développant des sentiers piétonniers reliant le MSM au village.	Responsable : Municipalité (travaux publics) Partenaires : Ministère des Transports du Québec MRC (planification territoriale) Comité MADA Organismes communautaires concernés Promoteurs et propriétaires	Ressources humaines : équipe TP, expertise externe Ressources financières : budget municipal, programmes Ressources matérielles : équipements municipaux Ressources organisationnelles : PTI, priorisation annuelle	2026-2029	

4. Participation sociale

Pour que les aînés puissent participer à la vie familiale, communautaire, culturelle, économique et politique de leur milieu, ce qui favorise un maintien des liens, notamment par le bénévolat et l'engagement citoyen.

Constat(s)

Les citoyens souhaitent davantage d'occasions de se rassembler, ce qui démontre un besoin de liens sociaux.

Objectif spécifique	Moyens	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultat souhaité
Briser l'isolement et enrichir la vie communautaire des aînés	Consulter et impliquer les aînés dans l'organisation des activités.	Responsable : Municipalité (service des loisirs ou DG) Partenaires : Club d'âge d'or Comité MADA Organismes communautaires	Ressources humaines : responsable loisirs, bénévoles Ressources matérielles : salle, matériel Ressources organisationnelles : calendrier annuel Ressources informationnelles : consultation MADA	Dès 2026	Les aînés ont accès à différentes options de transport et peuvent se déplacer de façon sécuritaire afin de se rendre à leurs rendez-vous et participer activement aux activités.
	-Favoriser les rencontres intergénérationnelles. -Aménagement du parc pour jeunes et aînés afin de favoriser ses rencontres.	Responsable : Municipalité Partenaires : Club d'âge d'or École Organismes jeunesse Bibliothèque municipale Organismes communautaires	Ressources humaines : coordination, animation Ressources financières : budget activités Ressources matérielles : locaux, matériel Ressources organisationnelles : ententes		
	-Améliorer et augmenter la présence d'infrastructures adaptées pour la tenues d'activités sociales. -Comité d'aménagement du parc municipal créé pour repenser l'aménagement du parc afin de répondre aux besoins et souhaits des jeunes et aînés.	Responsable : Municipalité (DG / travaux publics) Partenaires : MRC Programme gouvernemental (Fonds régions ruralité, etc.) Organismes utilisateurs	Ressources humaines : Équipe municipale Expertise technique externe (au besoin) Ressources financières : Budget immobilisations Subventions gouvernementales Ressources matérielles : Infrastructures existantes Terrains municipaux Ressources organisationnelles : Plan d'immobilisations		
	Collaborer avec des partenaires afin d'offrir des ateliers sur le numérique.	Responsable : Municipalité (coordonnateur MADA ou loisirs) Partenaires : Club d'âge d'or Organismes communautaires Bibliothèque TDSVG CISSSO	Ressources humaines : Formateurs bénévoles ou contractuels Coordination municipale Ressources financières : Programme Nouveaux Horizons ou autres Budget municipal minimal Ressources matérielles : Salle municipale Wi-Fi Ordinateurs ou tablettes Ressources informationnelles : Diagnostic sur les besoins numériques		

5. Loisirs

Créer un environnement social où les aînés sont actifs sur divers plans, grâce à une offre variée d'activités qui contribue à la santé physique et mentale des aînés.

Constat(s)

Les loisirs sont perçus comme une priorité de développement. La municipalité possède des atouts naturels, mais les infrastructures récréatives sont limitées.

Objectif spécifique	Moyens	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultat souhaité
Bonifier et diversifier l'offre de loisirs et valoriser la vie active	-Mettre en place une programmation saisonnière simple et la promouvoir. -Aménager des sentiers piétonniers reliant le Mont Sainte-Marie au village et encourageant le transport actif. -Travailler à un plan d'aménagement du parc municipal permettant une meilleure accessibilité et un regroupement d'activités pour tous les âges.	Responsable : Municipalité (service des loisirs ou direction générale) Partenaires : Club d'âge d'or Organismes communautaires Bénévoles locaux et comité MADA	Ressources humaines : Responsable des loisirs Bénévoles Ressources financières : Budget loisirs municipal Contribution des participants (si applicable) Ressources matérielles : Salle municipale Espaces extérieurs (parc, sentiers) Ressources informationnelles : Résultats de la consultation MADA Calendrier municipal	Dès 2026	Les aînés participent à des loisirs variés, selon leurs besoins et leurs intérêts, grâce à une programmation saisonnière et à des espaces multifonctionnels.
	Varié les activités sportives et de loisirs pour les aînés selon les besoins exprimés.	Responsable : Municipalité (loisirs) Partenaires : Club d'âge d'or Organismes communautaires Animateurs locaux MRC (si activités intermunicipales)	Ressources humaines : Coordination municipale Animateurs (bénévoles ou contractuels) Ressources financières : Budget loisirs Subventions ponctuelles (aînés, santé, activité physique) Ressources matérielles : Plateaux sportifs existants Espaces multifonctionnels Ressources organisationnelles : Ententes intermunicipales (si partage d'activités)		
	-Se tenir informés des activités des autres municipalités et contribuer à un calendrier collectif. -Ajouter une offre de prêt d'équipements sportifs.	Responsable : Municipalité (communications ou loisirs) Partenaires : MRC Municipalités voisines Organismes régionaux Clubs d'âge d'or	Ressources humaines : Temps de coordination Ressources informationnelles : Calendriers régionaux Infolettres municipales Ressources organisationnelles : Participation aux rencontres régionales		

6. Respect et inclusion sociale

Favoriser l'inclusion sociale et la participation des aînés par l'ouverture et les interactions intergénérationnelles, ainsi que le respect et la bienveillance envers les aînés.

Constat(s)

La perception générale semble positive, mais l'idée d'un comité démontre un désir d'inclusion et de consultation active des aînés.

Objectif spécifique	Moyens	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultat souhaité
Favoriser l'inclusion sociale et la participation active des aînés dans les décisions	-Créer un comité consultatif d'aînés ou encourager les aînés de la municipalité à participer aux concertations existantes et favoriser leur intégration. -Tenir des rencontres de consultation avec les aînés concernant certaines décisions et utiliser des sondages au besoin. -S'impliquer dans le comité Vieillir en santé.	Responsable : Municipalité Partenaires : Aînés bénévoles Comité MADA Organismes communautaires MRC, CISSSO, TDSVG	Ressources humaines : Temps de coordination Participation bénévole des aînés Ressources organisationnelles : Mandat clair adopté par résolution Règlement ou cadre de fonctionnement Soutien administratif Ressources matérielles : Salle municipale Outils de communication	Dès 2026	Les aînés se sentent consultés, soutenus et valorisés.
	Porter une attention particulière à l'inclusion des personnes ayant un handicap auditif dans les règlements, les services, les communications et les rencontres.	Responsable: Municipalité (direction générale / communications) Partenaires : Organismes spécialisés CISSSO Comité MADA	Ressources humaines : Révision des pratiques municipales Ressources financières : Budget d'adaptation mineure (équipement audio, affichage clair) Subventions en accessibilité (si disponibles) Ressources matérielles : Système de son adéquat Documents accessibles Ressources organisationnelles : Politique d'accessibilité Bonnes pratiques intégrées aux procédures		
	Intégrer des représentants des aînés dans certains projets municipaux et s'assurer que les décisions prises par la municipalité considèrent l'ensemble des thématiques MADA.	Responsable : Municipalité Partenaires : Comité consultatif d'aînés (si créé) Comité MADA Responsables de projets municipaux	Ressources humaines : Temps de consultation Participation des représentants Ressources organisationnelles : Intégration d'un point « impact aînés » dans les décisions Grille simple d'analyse MADA Ressources informationnelles : Politique MADA Plan d'action		

7. Communication et information

Assurer une diffusion et une accessibilité à l'information afin de favoriser l'inclusion, la participation sociale, la sécurité et le bien-être des aînés.

Constat(s)

La communication semble bonne, mais il pourrait être utile d'améliorer la diffusion d'informations pratiques.

Objectifs spécifiques	Moyens	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultat souhaité
<p>Améliorer le partage d'information et les canaux de communication de la municipalité</p>	<p>-Diversifier l'affichage et la diffusion d'information, par exemple par des babillards communautaires, l'affichage dans les commerces et les envois postaux. -Embaucher une ressource qui aurait comme tâche de bâtir un calendrier collectif avec les autres municipalités et de s'assurer que les aînés connaissent les activités à venir ainsi que les organismes pouvant leur venir en aide.</p>	<p>Responsable : Municipalité (direction générale ou responsable des communications) Partenaires : Commerces locaux Bureau de poste Club d'âge d'or Organismes communautaires MRC (si calendrier collectif) Comité MADA</p>	<p>Ressources humaines : Temps du responsable des communications Soutien administratif Ressources financières : Budget d'impression Envois postaux Petite enveloppe promotionnelle Ressources matérielles : Babillards municipaux Site web municipal Page Facebook municipale Infolettre Ressources organisationnelles : Calendrier municipal annuel Procédure de transmission de l'information Ressources informationnelles : Recension des services aux aînés Données MADA</p>	<p>Dès 2026</p>	<p>Les aînés ont accès à toute l'information dont ils ont besoin, à partir de différents canaux de communication qui répondent à leurs besoins.</p>

8. Santé et services sociaux

Assurer un accès aux soins de santé et aux services sociaux adaptés aux besoins des aînés, afin de favoriser leur maintien dans leur domicile et leur communauté.

Constat(s)

Les citoyens expriment une préoccupation concrète : la distance par rapport aux services de santé essentiels.

Objectif spécifique	Moyens	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultat souhaité
Améliorer l'accès aux soins de santé et à la prévention	-Collaborer avec le CLSC ou les services régionaux pour améliorer la présence de soins mobiles ou de cliniques ponctuelles. - Embaucher une ressource pouvant aider les aînés à prendre rendez-vous ou à les guider dans leurs démarches auprès des organismes d'aide.	Responsable principal : CISSSO Responsable municipal : Direction générale Partenaires : CLSC Comité Vieillir en santé Comité MADA	Ressources humaines : Temps de représentation aux rencontres Soutien administratif Ressources matérielles : Salle municipale pour clinique ponctuelle Ressources organisationnelles : Résolution d'appui Entente de collaboration Ressources informationnelles : Données sur les besoins locaux	Dès 2026	Les aînés ont accès aux soins de santé dont ils ont besoin.
	Favoriser l'accès aux services de soutien à domicile.	Responsable principal : CISSSO Responsable municipal : Direction générale Partenaires : Organismes communautaires Proches aidants Comité MADA	Ressources humaines : Temps de concertation Ressources informationnelles : Recension des services Bottin municipal Ressources organisationnelles : Promotion via les outils municipaux Ressources financières : Budget minimal pour la diffusion		
	Améliorer la diffusion d'information sur les ressources disponibles dans le milieu.	Responsable : Municipalité (communications) Partenaires : CISSSO Organismes communautaires Comité Vieillir en santé TDSVG	Ressources humaines : Responsable des communications Ressources financières : Budget d'impression / envoi postal Ressources matérielles : Site web Babillards Infolettre Ressources informationnelles : Bottin des ressources		
	Appuyer les initiatives communautaires d'entraide alimentaire.	Responsable principal : Banque alimentaire Partenaire municipal : Municipalité Partenaires : Organismes communautaires CISSSO Bénévoles	Ressources humaines : Soutien logistique municipal Ressources matérielles : Salle municipale (au besoin) Ressources financières : Contribution ponctuelle Subventions régionales Ressources organisationnelles : Appui par résolution		
	Améliorer l'accès de proximité aux programmes de vaccination gratuits.	Responsable principal : CISSSO Partenaire municipal : Municipalité Partenaires : CLSC Comité MADA	Ressources humaines : Coordination municipale Ressources matérielles : Salle municipale pour clinique Ressources organisationnelles : Diffusion des dates Ressources financières : Aucun coût municipal majeur, sauf le soutien logistique		

9. Sécurité

Assurer un milieu sécuritaire pour les aînés.

Constat(s)

La sécurité publique ne semble pas être une préoccupation majeure, mais la sécurité piétonnière demeure un enjeu important pour les citoyens.

Objectif spécifique	Moyens	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultat souhaité
Améliorer la sécurité routière et le sentiment de sécurité des aînés	Étudier la possibilité de relier la piétonnière au centre communautaire.	Responsable : Municipalité (direction générale / travaux publics) Partenaires : MRC (aménagement) MTQ (si une route provinciale est concernée) Comité MADA Organismes utilisateurs	Ressources humaines : Analyse technique interne Expertise externe (au besoin) Ressources financières : Budget d'étude préliminaire Subventions en mobilité active / sécurité Ressources matérielles : Infrastructures existantes Ressources organisationnelles : Plan d'immobilisations	2026-2029	Les piétons et autres usagers vulnérables se sentent davantage en sécurité sur les routes, dans les rues et dans tous les secteurs du village.
	Étudier la possibilité de relier le Mont Sainte-Marie à la piétonnière.	Responsable : Municipalité Partenaires : MTQ MRC Acteurs touristiques locaux	Ressources humaines : Étude technique Ressources financières : Programmes de mobilité active Fonds régions ruralité Ressources organisationnelles : Priorisation municipale		
	Réparer ou remplacer la piétonnière afin qu'elle soit plus sécuritaire et assurer un éclairage approprié et constant.	Responsable : Municipalité (travaux publics) Partenaire : MRC (si soutien financier)	Ressources humaines : Équipe des travaux publics Ressources financières : Budget d'immobilisations Programmes d'aide à la voirie locale ou autres sources de financement Ressources matérielles : Équipement municipal Ressources organisationnelles : Planification annuelle des travaux		
	Améliorer la signalisation et l'éclairage sur les rues et les routes.	Responsable : Municipalité Partenaires : MTQ (si routes provinciales) Hydro-Québec (éclairage)	Ressources humaines : Inspection municipale Ressources financières : Budget d'entretien Programme en sécurité routière Ressources matérielles : Lampadaires existants Ressources organisationnelles : Plan annuel d'entretien		
	Étudier la possibilité d'une présence policière accrue ou d'autres moyens pour faire respecter les limites de vitesse sur le territoire.	Responsable : Sûreté du Québec Partenaire municipal : Municipalité Partenaires : MTQ Comité MADA	Ressources humaines : Demande formelle à la Sûreté du Québec Ressources organisationnelles : Résolution municipale Analyse des zones problématiques Ressources financières : Radars pédagogiques Ressources matérielles : Affichage de vitesse		

6. SUIVI, ÉVALUATION ET MISE À JOUR

La mise en œuvre de la Politique Municipalité amie des aînés fera l'objet d'un suivi structuré.

Au terme des trois années de mise en œuvre du plan d'action, une révision et une mise à jour de la présente politique seront effectuées. Cet exercice permettra d'intégrer les nouvelles données démographiques et sociales disponibles, les résultats obtenus, les besoins émergents ainsi que les priorités territoriales actualisées.

Cette démarche d'amélioration continue vise à assurer la pertinence, la cohérence et la durabilité de l'engagement de la municipalité envers les personnes aînées du territoire.

7. PARTENARIATS ET COLLABORATION INTERSECTORIELLE

La démarche MADA repose sur une mobilisation concertée des acteurs du territoire.

La municipalité reconnaît que l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées nécessite la collaboration :

- Des organismes communautaires ;
- Des établissements du réseau de la santé et des services sociaux ;
- Des institutions publiques ;
- Du milieu économique ;
- Des partenaires régionaux et gouvernementaux.

La municipalité favorisera l'arrimage de la politique MADA avec les autres démarches et plans en cours sur le territoire, notamment en matière de développement social, d'habitation, de transport, de sécurité alimentaire, de participation citoyenne et de vitalité économique.

Cette collaboration intersectorielle vise à optimiser les ressources existantes, éviter le dédoublement des initiatives et renforcer l'impact des actions réalisées au bénéfice des personnes aînées.

8. PORTÉE ET DURÉE DE LA POLITIQUE

La démarche collective pour la Vallée-de-la-Gatineau a une politique et un plan d'action distincts. La présente Politique Municipalité amie des aînés, spécifique à la municipalité de Lac-Sainte-Marie tient compte de la réalité de ses citoyens et des besoins qu'ils ont exprimé.

Elle est en vigueur pour la durée du plan d'action qui l'accompagne, soit de 2026 à 2029.

La politique constitue un cadre de référence pour orienter les décisions et les interventions touchant les personnes âgées sur le territoire.

9. ADOPTION DE LA POLITIQUE

La présente Politique Municipalité amie des aînés a été adoptée par le Conseil municipal le **8 avril 2026**, par la résolution numéro **2026-04-059**.

Par cette adoption, la municipalité de Lac-Sainte-Marie confirme son engagement à soutenir le vieillissement actif, la participation sociale et l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées sur son territoire.



Marc Beaudoin
Maire



Céline Gauthier, Directrice générale

